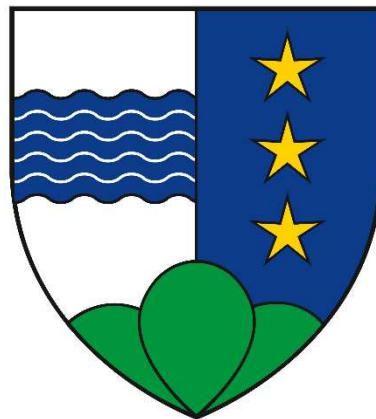




Rapport de gestion

Présenté en juin 2025



VALBIRSE

Introduction

Le rapport de gestion prend pour base le [programme de législature 2023-2026](#) qui, rappelons-le, recense 64 mesures ou projets, dont 4 prioritaires :

- 2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé
- 3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires
- 3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne
- 6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens

Pour chacune des 64 mesures, le Conseil communal informe si elle est terminée (T), en cours (EC), non commencée (NC) ou abandonnée (A). Pour certaines, un objectif temporel de réalisation est mentionné à titre purement indicatif. Des explications, en bleu, sont données pour la plupart des mesures.

Enfin, précisons que des évolutions sont possibles entre le moment où ces lignes sont écrites et la présentation du document au Conseil général.

Le rapport de gestion est soumis au Conseil général pour approbation (art. 60 Règlement d'organisation).

Validé par le Conseil communal le 27 mai 2025

Soumis au Conseil général le 23 juin 2025



0. Mairie, sécurité, protection de la population

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
0.1 Encourager une culture du développement durable au sein des services communaux Cet aspect n'a pas encore été abordé par les autorités.								NC
0.2 S'investir dans la Fondation Tour de Moron pour la reconstruction de la Tour + réflexion sur une rénovation durable de la charrière Au niveau communal, le dossier a été repris par le dicastère Finances et Promotion économique. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le conseiller communal et le conseil de fondation ou son président. Grégory Affolter fait aujourd'hui partie du conseil de fondation en remplacement d'André Mercerat, démissionnaire. Des contacts sont également établis avec de potentiels partenaires d'un nouveau projet. Des informations plus concrètes pourront être données une fois le dossier clos sur le plan judiciaire.								EC
0.3 Restaurer les relations entre les autorités et encourager une saine collaboration Le législatif et l'exécutif ont pris connaissance du travail du diplôme fédéral du secrétaire communal adjoint et étudient la mise en application des propositions.								EC
0.4 Réfléchir au mode de gouvernance des prestations publiques (en propre ou externalisation) Ce point n'a pas fait l'objet d'actions concrètes de la part du Conseil communal, mais il est mis en discussion durant le premier semestre 2025. A l'occasion d'un départ dans le personnel de l'administration, l'exécutif a décidé de passer en revue le catalogue des prestations en vue d'une réduction du pourcentage du poste.								NC
0.5 Adopter des processus clairs et directs dans la gestion des affaires courantes L'administration a travaillé sur une directive réglant le classement et l'archivage des affaires, en conformité avec la législation cantonale. La modification structurelle mise en place en fin d'année a mené à une réflexion en profondeur dans la gestion des processus, en particulier dans le dicastère des Bâtiments et celui de l'Aménagement du territoire & constructions. Avec le changement de rapports hiérarchiques, les processus ont été adaptés et formalisés.								EC
0.6 Formaliser une délégation de compétences pour fluidifier et accélérer le traitement des affaires A l'exception de la validation des factures de moins de CHF 5'000.00, cette volonté de délégation n'a pas été menée à terme.								EC
0.7 Favoriser le dialogue avec les communes voisines (autorités et personnel) via des rencontres régulières Rien de nouveau à signaler pour cet objectif.								EC



1. Aménagement du territoire, police des constructions

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
1.1 Développer de nouveaux quartiers dans les zones à planification obligatoire Les services techniques ont bien avancé dans le dossier de planification de la réalisation des zones à planification obligatoire ; ce dossier sera soumis au Conseil communal au printemps 2025 et intégré dans la planification financière dès 2026.							
1.2 Etudier de nouveaux modes d'habitat (quartiers intergénérationnels, parcelles pour habitat mobile) Cette question sera d'actualité lors de l'établissement des plans de quartier, si nous recevons enfin l'adoption du Plan d'aménagement local et de son règlement.							
1.3 Attirer des contribuables intéressants avec de nouveaux projets immobiliers Aucune action entreprise dans ce domaine.							
1.4 Formation de base des élus et du personnel sur les marchés publics ; définir des critères d'adjudication standards et une politique de choix des entreprises							
1.5 Etudier la création d'un pôle industriel et le développement de zones industrielles à long terme Des discussions sont en cours avec les autorités cantonales et le propriétaire foncier pour la Zone d'Activités 2 à Bévillard (zone Helios). Voir pt. 6.5							



2. Affaires sociales

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
2.1 Maintenir une bonne politique familiale qui donne satisfaction aux familles La crèche présente un taux de fréquentation élevé, en effet le taux de prise en charge s'élève à 108,75% pour les 4 premiers mois de l'année. La collaboration avec les familles est très bonne et nous pouvons compter sur une belle participation des parents aux événements organisés par l'institution. Le fait d'accueillir des éducateurs de l'enfance ES en formation ainsi que des apprentis ASE nous permet de promouvoir les métiers de la petite enfance.							
2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé Le Conseil communal a appris, dans la presse, que le Réseau de l'Arc allait ouvrir un centre de santé (Grand-rue 37 à Malleray) dans le courant du printemps 2025. Une demande de permis de construire a été présentée et est en cours de traitement, auprès de la Préfecture du Jura bernois, pour le réaménagement du bâtiment.							
2.3 Donner des impulsions à l'AGAVE pour poursuivre une politique du 3 ^e âge dynamique Lors de l'élaboration des statuts de l'AGAVE, les lettres avaient été choisies pour Association Groupement Aînés Valbirse et Environs. Le « E » est désormais une réalité puisqu'une collaboration a été établie entre l'association et la commune de Champoz. Les activités proposées par l'AGAVE sont légion et l'association publie régulièrement un journal à l'attention de ses membres. La législature arrive gentiment à son terme et il s'agira de rencontrer tout ou partie du comité pour établir un bilan.							
2.4 Réorganiser le Service social Centre-Orval (SSCO) Deux ans après la réorganisation du SSCO, les résultats confirment les bénéfices de la spécialisation par secteur. Le service s'est démarqué par une professionnalisation accrue de ses pratiques, une nette amélioration du climat de travail et une réduction significative du taux de départs. Toutefois, si ce modèle organisationnel s'est révélé performant, il montre aujourd'hui ses limites face à une charge de travail fluctuante et difficilement prévisible. Depuis 2022, le service enregistre une baisse marquée des dossiers d'aide sociale (-68 dossiers en deux ans). L'absence de départs naturels dans les secteurs concernés n'a pas permis d'ajuster les effectifs en conséquence. À l'inverse, et dans la logique de spécialisation amorcée, du personnel supplémentaire a été engagé pour pallier à l'augmentation des dossiers dans les secteurs de la protection de l'enfance et de l'adulte. A ce jour, force est de constater que la rémunération cantonale est insuffisante pour permettre à un service social communal de se spécialiser tout en garantissant une stabilité financière. Dans ce contexte, une nouvelle adaptation de la structure s'impose. Le service devra envisager la réintroduction de postes polyvalents à l'horizon 2026 afin de renforcer sa flexibilité et d'assurer la pérennité de son équilibre budgétaire.							



3. Bâtiments

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires Le permis pour le remplacement des fenêtres du collège à Malleray a été délivré et les travaux ont commencé. En outre, le Conseil communal a décidé de procéder à la rénovation intégrale d'une classe témoin durant les vacances d'été. Ces travaux fourniront de précieuses informations et serviront de base pour décider de la suite des opérations à mener à l'intérieur de l'école.							
3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne Le lieu d'implantation du nouveau site n'est pas encore défini et plusieurs options sont à l'étude.							
3.3 Décider de la rénovation ou du démantèlement de l'ancien stand de tir Un avant-projet de rénovation a été élaboré et le Conseil communal a planifié cette dépense dans son plan financier.							
3.4 Prendre des décisions sur la réaffectation ou non des abris PC Si ce n'est des visites sur place avec les autorités cantonales, pour clarifier l'affectation ou la désaffectation de nos abris, aucune mesure concrète n'a été entreprise.							
3.5 Mener à bien la réflexion sur notre dotation en personnel affecté à l'entretien des bâtiments, y compris la question du chargé de sécurité Sur la base d'un audit, le Conseil communal a décidé d'engager un nouveau concierge qui travaillera à 50% pour la conciergerie des bâtiments et à 30% au service de voirie ; il débutera au 1er mai 2025.							



4. Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages, culture, sport, jeunesse

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
4.1 Sensibiliser davantage la population aux questions de l'eau potable, de notre alimentation en eau, les économies possibles. Une séance d'information pour les élus du CG est prévue cet automne.							
4.2 Sécuriser notre approvisionnement en eau potable et pérenniser nos sources Les réservoirs de Bévillard ont été équipés en 2024 d'installations UV permettant de désinfecter l'eau des sources de ce village. Il reste encore le réservoir SECTA II à être équipé d'une installation ce qui est prévu à moyen terme. A moyen terme, la commune de Valbirse souhaite se connecter au réseau d'eau potable du SESTER (Syndicat d'alimentation en eau des communes de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier) via la conduite de l'A16.							
4.3 Poursuivre la rénovation des conduites d'eau potable (500 m/an sur 40km). Quelques projets sont à l'étude mais cela correspond à moins de 500 m/an.							
4.4 Terminer la rénovation des zones de protection et leur application (y compris négociation avec les propriétaires et exploitants). Ce dossier de longue haleine est en cours et mené par un bureau de géologues/hydrogéologues.							
4.5 Suite à l'achèvement du Plan Général d'Alimentation et de son plan d'investissement, élaborer et mettre en œuvre un programme de rénovation des installations (y compris sur la désinfection) Voir aussi pt 4.2							
4.6 Définir un programme de rénovation des collecteurs des eaux usées et augmenter la capacité des collecteurs (mise en séparatif où c'est possible)							
4.7 Réduire le taux d'eaux claires parasites et favoriser l'infiltration ou l'utilisation des eaux de pluie							
4.8 Etablir un plan de rénovation des infrastructures (conduites d'eau potable, canalisations) sur 12 ans avec un ordre de priorité et une utilisation réfléchie du fonds de maintien de la valeur Voir le pt 4.5 pour l'eau potable							
4.9 Développer une politique de la jeunesse en partenariat avec l'AJR Un membre de l'administration a participé à un atelier « une politique jeunesse au niveau communal : pourquoi et comment ? ». A ce stade, les ressources ne permettent pas de se lancer dans un réel concept de politique de la jeunesse. Mais des démarches ponctuelles liées à la jeunesse sont entreprises : la commune a par exemple financé le projet de barres de traction à l'ESMA, un stand de prévention sera présent au festival Valbeers 2025, l'ESMA a été sollicitée pour que des élèves proposent un projet dans le cadre de la Fête de la fusion en septembre 2025, etc. La commune contribue aussi à soutenir la jeunesse via la Délégation à la jeunesse et l'AJR.							

4.10 Promotion du mouvement par l'activité sportive Le Parcours santé est en fonction depuis près d'une année et son prolongement avec des barres de traction à l'Ecole secondaire est en cours.								EC
4.11 Clarifier le statut de la ludothèque La Ludothèque est officiellement une Commission du Conseil communal depuis le 1^{er} janvier 2025. Celle-ci est composée de huit personnes, dont le conseiller communal. Un cahier des charges et une directive ont notamment été établis. Les membres de la Commission sont très motivées à mettre en place diverses activités.								EC 2026
4.12 Développement de manifestations culturelles d'importance pour faire rayonner la commune Pour faire suite au succès de la première édition du Valbeers festival (marché artisanal et fête de la bière) en 2024, le Conseil a décidé de rééditer la manifestation en 2025. Les autres manifestations communales (Fête du sport et Fête de la musique en alternance, 1^{er} Août) se poursuivent. Par ailleurs, une Fête de la fusion sera organisée le 28 septembre 2025. En ajoutant d'autres événements (soirée des jubilaires, course des aînés, accueil des nouveaux habitants, promotions civiques, Temps de l'Avent), la commune engage beaucoup de ressources dans le domaine.								EC



5. Ecoles

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
5.1 Intégration et inclusion (EP) L'enseignement spécialisé est organisé de manière à intégrer les élèves à besoins particuliers dans les classes régulières Il n'y a plus de classes de soutien dans notre école. Les élèves en difficulté sont intégrés dans les classes et bénéficient régulièrement de leçons d'appui/de soutien soit en classe, soit en petits groupes dans les salles ressources avec un enseignant spécialisé ou alors, pour ceux qui sont le plus en difficulté, ils bénéficient de soutien élargi ou de mesures renforcées, toujours en classe ou parfois en individuel. Depuis la rentrée d'août 2024, un groupe de travail a été mis en place (groupe 360) pour revoir le système dans l'idée de simplifier sa compréhension et son utilisation pour les enseignants, tout en maintenant la qualité de l'enseignement pour les élèves. Ce groupe perdurera lors de la prochaine année scolaire.							
5.2 Échanges intergénérationnels (EP) Notre école met en place et développe des projets intergénérationnels Depuis plusieurs années, l'école primaire bénéficie du projet Win3 : de retraités viennent dans nos classes et apportent leur aide aux enseignants tout en échangeant avec les élèves. Certaines classes collaborent parfois avec les homes de la région ou encore avec la gym des aînés du mercredi matin. Les parents sont également appelés à collaborer avec nos classes lors de certains projets.							
5.3 Gestion des groupes difficiles L'école primaire se dote d'un protocole pour la gestion des situations de groupes difficiles L'école travaille main dans la main depuis plus d'une année avec l'EJC et les TSS pour la mise en place d'un projet commun de MPP (méthode de la préoccupation partagée). En collaboration avec Santé bernoise, ce nouveau groupe travaille à la mise en place de cette méthode dans notre établissement en souhaitant intégrer l'ESMA à court terme. Il devrait être actif d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026.							
5.4 École par cycle (EP) Notre école réfléchit à la possibilité et propose la mise en place de concept d'enseignement par cycle et/ou de Basisstufe Ce projet a été abandonné et ne figure plus dans les objectifs du controlling cantonal de l'école, cela notamment suite à la réorganisation de nos classes et le déménagement d'une classe à Pontenet.							
5.5 Infrastructures (EP) Les collèges de Bévillard et Malleray subissent un rafraichissement régulier de leur structure respective Les travaux de rénovation ont gentiment débuté sur le site de Malleray et vont se poursuivre cet été avec la rénovation de la classe témoin. Quelques travaux d'adaptation seront réalisés à Pontenet dans l'optique d'accueillir la nouvelle classe. Concernant Bévillard, le projet d'aménagement des combles est pour l'heure mis en stand-by. La							

réflexion d'adapter l'école pour permettre aux personnes à mobilité réduite de s'y déplacer doit être amenée à terme.								
5.6 Amélioration des processus administratifs (EJC) Simplification et optimisation des processus de travail pour une meilleure efficacité administrative Nous avons procédé à la signature du contrat Ecole facile suite à une période test de prise en main du logiciel. Malheureusement, nous avons appris en avril 2025 que pour des raisons de sécurité et protection des données, le CEFF industrie se rétracte et ne mettra plus à disposition son logiciel dès août 2026. Nous avons donc résilié le contrat qui nous lie. A l'heure actuelle, le canton étudie d'autres solutions informatiques. Nous sommes dans l'attente de savoir si quelque chose sera proposé aux EJC de la Berne francophone.								EC
5.7 Maintien du budget (EJC) Conserver un budget permettant : - La poursuite de l'engagement de personnel qualifié Le budget actuel permet la création et l'intégration de responsables de sites. Les mises au concours internes ont été faites. Deux personnes seront nommées pour la rentrée d'août 2025. Un poste de responsable pour la structure d'accueil durant les vacances scolaires est également actuellement à l'étude et constitue un objectif posé à la direction de l'EJC. - Le développement des infrastructures Le budget actuel nous permet de veiller à l'entretien et au renouvellement de l'aménagement de nos infrastructures. - Le développement d'une offre d'accueil qualitative Le budget actuel nous permet l'engagement d'une équipe dont la proportion de personnel formé correspond aux exigences cantonales. Nous poursuivons dans la volonté de professionnaliser l'équipe en encourageant la formation du personnel (formation supérieure et/ou de base).								EC
5.8 Évaluation de l'offre d'accueil (EJC) Vérifier si l'offre d'accueil correspond aux besoins des familles et réévaluer le fonctionnement de l'offre d'accueil durant les vacances scolaires Une telle évaluation n'a pour l'heure pas été faite. Nous allons débiter la réflexion sur l'amélioration de l'offre d'accueil pendant les vacances scolaires.								NC
5.9 Bâtiments (EJC) Disposer d'un environnement de travail adapté au mandat de l'EJC par l'aménagement d'une nouvelle infrastructure (bâtiments) en adéquation avec les besoins de la société actuelle Le dossier est en cours et entre les mains des autorités.								EC

Autres :

Ecole :

- Les patrouilleurs scolaires sont actuellement des bénévoles et la COMSCO s'occupe de la gestion de ce poste.
- Il y a actuellement 341 élèves à l'école primaire. Le nombre d'élèves devrait rester stable à court terme.
- Une nouvelle directrice de l'enseignement spécialisé a été engagée qui épaulera également la direction actuelle en tant que vice-directrice. Enseignante à l'ESMA, elle permettra un meilleur lien entre les 2 entités.

EJC :

Un groupe d'intervention formé à la Méthode de la préoccupation partagée (MPP) est en projet. Un groupe de coordination (groupe de projet) est en place et mené par les TSS et les directions (EPV et EJC, à terme ESMA). Ce projet s'intègre dans une volonté scolaire et parascolaire du « Bien-Vivre Ensemble ». Le groupe d'intervention formé à cette méthode devra pouvoir intervenir dans des cas de harcèlement/intimidation scolaire. Le groupe devrait être opérationnel en janvier 2026 (voir point 5.3).



6. Finances, promotion économique

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens Le Conseil communal a complètement revu le plan financier et l'a mis en adéquation avec les moyens financiers à disposition de la commune, soit l'autofinancement calculé selon la moyenne des dernières années. Le plan financier est revu annuellement et ajusté, toujours en conservant son adéquation avec sa capacité de financement sans endettement supplémentaire.								T/EC
6.2 Chercher plus systématiquement des partenariats publics/privés et/ou des subventionnements La question de la possibilité d'un partenariat public/privé se pose lors de chaque projet d'importance. Même si aucun projet de ce type n'a encore pu être lancé, des efforts dans ce sens ont été entrepris (Bâtiment La Place, chauffage central à Bévillard).								T/EC
6.3 Développer une stratégie cohérente d'utilisation du fonds climat Dans sa <u>réponse</u> à l'interpellation 2023/02 « Stratégie pour le climat », le Conseil communal a défini les domaines dans lesquels il souhaite affecter les moyens disponibles du Fonds climat. Pour 2025, le montant du fonds sera utilisé dans le cadre du remplacement des fenêtres du Collège de Malleray.								EC
6.4 S'illustrer comme la capitale régionale du vélo (BikePark, Vélo trial, itinéraires Moron) >TalentsLab Cette mesure s'est transformée en s'élargissant à la promotion touristique de Valbirse. Le « Pass Valbirse » a été lancé. Huit hébergeurs et une douzaine de prestataires y participent. Un bilan sera tiré, certainement en fin d'année 2025. Un dépliant touristique bilingue a été édité et les panneaux d'entrées de la commune actualisés. Afin d'inciter des externes à visiter Valbirse le temps d'une journée ou d'un week-end, le BikePark, le comité de la Coupe du monde de trial et la commune ont mené une action commune en écrivant à 300 clubs de vélo de Suisse.								EC
6.5 S'engager pour trouver une réaffectation du site de l'Hélios Des discussions ont été menées avec les propriétaires actuels, ainsi que la Promotion économique du canton de Berne et la Chambre d'économie publique Grand Chasseral. L'idée de la création d'un parc technologique a été émise mais sa faisabilité doit encore être réalisée. Voir aussi pt 1.5								EC
6.6 Mettre davantage en valeur certains trésors : Etang de la mésange, point de vue sur Péry et bâtiments historiques Cette mesure fait partie d'une nouvelle mesure liée à la promotion touristique de Valbirse (voir point 6.10). Le groupe de travail créé pour la Fête de la fusion planche entre autres sur la mise en valeur de bâtiments historiques et du cadre naturel de Valbirse.								EC

6.7	Promouvoir l'implantation de nouvelles entreprises dans la commune Un projet d'importance régionale pourrait être mené dans le bâtiment Helios, mais la faisabilité d'un projet si ambitieux nécessite encore passablement d'analyses (voir point 6.5).								EC
6.8	Mener une réflexion sur les raisons des arrivées et des départs d'habitants et définir une stratégie cohérente pour le développement de Valbirse								NC
6.9	Définir un plan pour la viabilisation ou la vente de parcelles communales et vendre les bâtiments qui ne sont pas indispensables								NC
6.10	Rechercher des solutions contre la diminution des commerces dans la commune Le « Pass Valbirse », visant à encourager les touristes à « consommer » à Valbirse, est en fonction. Un avant-projet de rénovation partielle du Restaurant de la Place a été élaboré, avec le bureau KWSA ; ce projet a été présenté à des investisseurs potentiels le 31 mars 2025. L'intention est de créer une société anonyme et de trouver des investisseurs qui permettent de réduire au maximum l'endettement résultant des investissements à réaliser au rez-de-chaussée. La commune ne serait pas impliquée financièrement mais agit comme facilitatrice.								EC



7. Services techniques, transports et énergie

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
7.1 Étudier la diminution de notre dépendance au mazout Un plan directeur énergie est en cours d'élaboration. Il vise notamment la réduction des besoins énergétiques, l'utilisation des rejets de chaleur et le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2035.							
7.2 Porter l'accent sur la valorisation de quelques places de détente : Parc ornithologique, Verte Joux, étang de la Mésange, places de jeux des 3 collèges Les places de jeux sont rénovées petit à petit. En 2025, ce devrait être au tour de celle de Pré Rond. L'étang de Pontenet a été rénové avec l'aide de Pro Natura et du Canton.							
7.3 Veiller à ce que le projet des CFF en gare de Malleray-Bévilard ne préterite pas les usagers. Une rencontre est prévue entre les CFF et les communes le 4 juin prochain (ce rapport de gestion aura déjà été validé par le CC).							
7.4 Concrétiser la borne pour voitures électriques et la Mobility + étendre ce principe à d'autres lieux + étudier un endroit pour des bornes de recharge pour vélos Le projet entrera bientôt dans sa phase d'exécution.							
7.5 Projeter la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux – En lien avec Plan directeur Energie Un mandat d'étude a été confié à la société SACEN.							
7.6 Réfléchir au développement d'Eco-Lignière et/ou à la mise en place d'un chauffage à distance à Bévilard Les chauffages du collège et de la halle de gym de Bévilard sont en fin de vie. Une étude de faisabilité a été lancée pour un chauffage à distance non seulement pour ces bâtiments mais aussi pour les privés situés dans un proche périmètre.							
7.7 Terminer la zone 30 km/h Le projet est terminé hormis quelques marquages, la construction d'un trottoir à l'ouest de l'ESMA et la validation par le canton.							
7.8 Etudier le projet de déchetterie centralisée Une discussion est en cours avec Prélude pour l'installation de containers pour le carton et le papier.							
7.9 Etudier la création d'une place du village centrale Des discussions sont en cours avec Espace Real Estate concernant la place située entre la Coop et la Cantinita.							
7.10 Etudier la sécurisation des cyclistes sur les routes communales							

7.11 Mettre à jour le plan de rénovation des infrastructures (routes, trottoirs, places) sur 12 ans avec un ordre de priorité Un plan d'investissements avec les priorités a été élaboré jusqu'en 2030.								EC
7.12 Développer une politique de préservation du paysage et de développement de la biodiversité								NC

Quelques chiffres :

- La voirie s'occupe de déneiger 40 km de chemins goudronnés (majoritairement propriété de la commune) et 12 km de trottoirs.
- La voirie doit également entretenir les berges de 19 km de cours d'eau et tondre 22'000 m² de surfaces vertes.
- La récolte de quelques types de déchets en 2024 :
 - 595 tonnes d'ordures (151 kg/habitant)
 - 90 tonnes d'encombrants
 - 52 tonnes de résidus de balayage
 - 178 tonnes de déchets verts (tournée verte)
 - 70 tonnes de papier
 - 44 tonnes de carton